



Date : 30 novembre 2022

PV décisionnel qui ne contient pas les discussions ayant conduit à ces Décision/Actions. Si nécessaire, s'adresser à une des personnes ci-dessous pour obtenir des détails sur les points discutés.

Présents : Ann-Kathrin (PV) Geneviève (animation), Thomas, Laurent, Julia, Denis
Egalement : Raeto, Ingrid, Sabine

Points discutés : **D = Décision / A = Action = Qui fait Quoi pour Quand**

1. Task force:

Abo Nhectar est prolongé de 3 mois, il y a une nouvelle formule à partir du mois d'avril 2023: Les achats vont être limités au footprints à partir d'avril.

D: Dès janvier 2023, le compte membre sera chargeable seulement en cash à la caisse, pas de communication exprès aux membres.

Le CA doit se positionner bientôt par rapport aux paniers pour Mater et Après. Pour la planification des paniers il faut prendre des décisions jusqu'à la fin de l'année pour les légumes, fin janvier pour les fruits. La FQVQ a mobilisé de l'argent pour la mise en place des paniers. Nombre de paniers prévu: 200.

A: Présentation Task force pour le prochain CA 18 janvier (Thomas, Raeto, Geneviève, Sabine, Ingrid)

2. Groupe Opérationnel

La fève ne peut pas fonctionner sans les deux instances CA et GO. Comme le GO est suspendu temporairement, il faut poser le cadre du GO avant l'arrivée de la nouvelle personne pour le pôle participation. L'organigramme doit être retravaillé concernant le bureau des membres et l'organigramme doit être validé par le CA. Les relations entre BM et magasin doivent être définies. Une réanimation du GO, avec ou sans des membres du CA, est nécessaire.

D: On confirme la décision du CA dernier, Le GO sera géré temporairement par Benoît et Laurent, on a un GO transitoire. Benoît et Laurent seront responsable de l'ordre du jour et la prise du PV,

A: Un GO à organiser avant Noël.

3. Budget

Le budget a été présenté avec un nouveau poste à 50%. 120 Abos Climat sont inclus dans le budget, prévision de vente sur 9 mois (avril à décembre) pour les abonnements.

D: Validation à l'unanimité du budget avec un poste à 50%

4. Transformation de la dette de la CAP en parts sociales pour le SPP:

Situation: la CAP a actuellement une dette de 11000CHF envers le SPP. La CAP demande si cette dette peut être transformée en parts sociales pour le SPP. Aujourd'hui, la part sociale de la CAP est vendue à 50 CHF pour une valeur de 50 CHF.



D: Validé à l'unanimité de transformer la dette de la CAP de 11000CHF en parts sociales pour le SPP.

5. Suppression du « Cannot shop »:

Situation : Aujourd'hui, les membres qui sont à jour pour leurs shifts apparaissent en "can shop" lors de passage à la caisse, les membres qui ne sont pas à jour pour leur shifts, ainsi que les non-membres apparaissent en "cannot shop"

Même si la suppression du « cannot shop » a été validé pendant le dernier CA, il reste des points à discuter. Les trois axes à considérer sont :

- Inclusion d'un maximum de gens (Pôle Participatif) : masquer l'information parfois ressentie comme gênante pendant le passage à la caisse,
- Santé financière de la fève : avoir le plus de gens qui font leurs courses,
- Organisation du Magasin : s'assurer de la participation des membres.

D: On remplace "cannot shop" par "veuillez contacter le bureau des membres" et "Can shop" par "à jour"

D: On utilise deux couleurs identiques (moutarde)

Besoin d'une validation de cette décision lors du prochain AG.

6. Divers:

6.1: Absence de contrat pour le logiciel de balances développés par h solutions:

Le SPP aurait besoin d'un contrat pour un éventuel achat de licence. 3 possibilités:

- simple licence, le SPP ne possède pas le code source;
- le SPP possède et peut vendre le code source (open source);
- le SPP a le code source, mais uniquement pour une utilisation en interne

D: On demande une proposition de contrat à h solutions avec un délai de 15 jours.

6.2: Demande de Julia à tous les membres du CA de faire un shift en décembre pour soutenir l'équipe magasin

Prochain CA : mercredi 18 janvier 18h30, prise du pv : Benoît, animation : Ann-Kathrin